## Les premiers secours en maison de repos





**€** 176,00 €

## **Public**

Personnel de soins mais également toute personne en contact avec les résidents.

## **Objectifs**

Pouvoir prodiguer les premiers secours en cas de malaise ou d'accident des résidents en maison de repos.

- Réanimation cardio-pulmonaire
- Désobstruction des voies respiratoires
- Détection des pathologies à risque
- · Appel adéquat des secours
- Position de confort en attente des secours spécialisés

## Informations pratiques

- **Droit d'inscription** 176,00 €
  - Cette formation est agréée "chèques formation".
- Horaires
  - Villers-Le-Bouillet
    - > Le 12 novembre 2024 de 8h30 à 17h30
- **Certificat Attestation** Attestation de participation
- Aides sectorielles à la formation

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet Fonds sectoriels de formation (https://prod-ifapme-liege.wavenet.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation)

- Reconnaissance
  - Agréée aide-soignant CFWB
  - Agréée par la CoCOM